

Branle-bas de combat antipollution au Vieux-Port

FORMATION Vingt personnes de trois communes et différents services ont participé hier à un exercice. Objectif : savoir intervenir ensemble en cas de problème

Attroupement hier matin, à l'extrémité du quai Laubeuf au port de Cannes. Motif : un navire de transport de passagers, victime d'une avarie, perdait du carburant dans le port. Immédiatement, un plan antipollution a été déclenché. Que l'on se rassure, il ne s'agissait, en fait, que d'un exercice. Organisée sous la direction du Cedre (Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux) et à l'initiative de la Lyonnaise des Eaux, cette opération a été menée en partenariat avec la CCI Côte d'Azur, gestionnaire du port de Cannes.

Du confinement à la gestion des déchets

Un exercice programmé dans quel objectif ? « Former les personnels qui travaillent dans le domaine maritime à la lutte antipollution, et vérifier la coordination des moyens », expliquait Philippe Delean, directeur des activités maritimes et portuaires de la Lyonnaise.



En tenue réglementaire, les stagiaires ont procédé à la mise en place de barrages de confinement autour de la fuite simulée sur une navette maritime du port de Cannes. (Photo A.B.-J.)

« Mutualiser les moyens humains et matériels pour être capables d'intervenir en cas de problème », complétait Philippe Martins, directeur

de la façade maritime et des ports de Cannes. Les participants ? Une vingtaine de personnes des services littoraux des villes de Cannes,

Vallauris et Théoule. Des maîtres de port, des sauveteurs, et un représentant du Contrat de baie. Au programme : une journée de

formation technique, et une journée d'exercice pratique sur le Vieux-Port « labellisé Iso 1401 depuis cette année », soulignait Romain Riccietelli, maître de port et superviseur sécurité du port de Cannes.

L'exercice ? « On a donc simulé une fuite d'hydrocarbures suite à une avarie sur une vedette à passagers de 25 mètres. Les stagiaires ont enfilé des tenues d'intervention, stoppé la fuite à la source, installé un périmètre de sécurisation et des barrages de confinement. Deuxième étape : la mise en place de produits absorbants pour récupérer le polluant. Le bateau « Mer propre » de la Lyonnaise des Eaux est ensuite intervenu pour faire évaporer le polluant qu'on ne peut pas récupérer. La dernière étape consistant à gérer les déchets, c'est-à-dire les trier et les évacuer dans la bonne filière, jusqu'à obtenir le certificat de destruction. »

À l'issue de ces deux journées les participants ont reçu une « attestation de formation lutte antipollution littorale et portuaire ».

EMMANUELLE POUQUET
epouquet@nicematin.fr